

Enquête québécoise sur le cannabis 2021

Méthodologie de l'enquête

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2022
ISBN 978-2-550-91531-7 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2022

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Avril 2022

Publication réalisée à l'Institut de la statistique du Québec par :	Maxime Boucher
Avec la collaboration de :	France Lapointe, Florence Conus
Sous la coordination de :	France Lapointe
Sous la direction de :	Éric Gagnon
Révision linguistique et édition :	Direction de la diffusion et des communications
Comité de lecture interne :	France Lapointe, Florence Conus, Micha Simard
Comité de lecture externe :	Daniela Furrer Soliz Ministère de la Santé et des Services sociaux Mathieu Langlois Institut national de santé publique du Québec
Enquête sous la responsabilité de :	Direction des enquêtes de santé Direction principale des statistiques sociales et de santé Institut de la statistique du Québec
Enquête financée par :	Ministère de la Santé et des Services sociaux
Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :	Direction de la méthodologie Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1R 5T4 Téléphone : 418 691-2401 1 800 463-4090 (Canada et États-Unis) Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

BOUCHER, Maxime (2021). *Enquête québécoise sur le cannabis 2021. Méthodologie de l'enquête*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 47 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-cannabis-egc-2021-methodologie.pdf].

Avertissement

Les proportions de ce rapport sont arrondies à une décimale dans les tableaux et à l'unité dans le texte. Exceptionnellement, dans le texte, les proportions inférieures à 5 % et celles n'étant pas reportées dans les tableaux sont présentées avec une décimale. En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Note : Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

Remerciements

La réalisation de la troisième édition de *l'Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) a été possible grâce à la participation d'un bon nombre de personnes et d'organismes.

Soulignons le rôle central du ministère de la Santé et des Services sociaux, qui a confié à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) la réalisation de l'EQC, et qui a par la suite collaboré étroitement aux travaux.

De cette enquête thématique ont découlé de précieux résultats, lesquels ont pu voir le jour grâce aux travaux des membres du comité d'orientation de projet. En partageant leurs connaissances et en fournissant de judicieux conseils, ils ont grandement contribué aux différentes étapes de l'enquête.

Merci à :

- Julie Soucy (coprésidente du comité), Daniela Furrer Soliz Urrutia, Dymka Coudé, Laetitia Madjri, Catherine LeFrançois et Audrey Vézina du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Sébastien Tessier de l'Institut national de santé publique du Québec;
- Mathieu Langlois de l'Infocentre de santé publique;
- Didier Jutras-Aswad du Centre de recherche du CHUM;
- Line Beauchesne de l'Université d'Ottawa;
- Florence Conus et France Lapointe de l'Institut de la statistique du Québec.

Enfin, merci aux 14 034 Québécois et Québécoises qui ont pris le temps d'exprimer leur point de vue au sujet du cannabis et de nous faire part de leur expérience (ou non) avec cette drogue en répondant au questionnaire de l'enquête.

Micha Simard
Coordonnatrice des enquêtes en santé publique
Coprésidente du comité d'orientation de projet

Table des matières

Introduction	6
1 Plan d'échantillonnage	7
1.1 Population visée	7
1.2 Base de sondage	7
1.3 Méthode de sélection, taille et répartition de l'échantillon	8
2 Collecte de données	9
2.1 Prétest	9
2.2 Méthodes de collecte	9
2.3 Résultats de la collecte	10
3 Traitement des données	12
3.1 Validation et saisie	12
3.2 Pondération	12
3.3 Non-réponse totale	13
3.4 Non-réponse partielle	14
4 Analyse des données, précision et tests statistiques	16
4.1 Précision des estimations et tests statistiques	16
5 Présentation des résultats	18
6 Portée et limites de l'enquête	19
Références bibliographiques	20
Annexe	21

Introduction

La méthodologie mise en place lors de la réalisation d'une enquête concourt à la production de résultats fiables. Le plan de sondage, les procédures de collecte et le traitement des données sont tous des éléments qui ont une incidence sur les résultats d'une enquête. La connaissance des aspects méthodologiques aide à interpréter adéquatement les résultats et à en apprécier la qualité, la portée et les limites.

Dans le contexte de la légalisation du cannabis au Canada, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a confié à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) le mandat de mener l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC). La première édition de l'enquête, réalisée en 2018, a permis d'estimer la prévalence de la consommation de cannabis ainsi que de mesurer les perceptions et les attitudes de la population à l'égard du cannabis avant l'entrée en vigueur au Québec de la Loi encadrant le cannabis en octobre 2018. En 2019, l'ISQ a mené une seconde édition afin de mesurer certains comportements des Québécois après l'entrée en vigueur de cette loi. Une édition aurait dû avoir lieu en 2020, mais elle a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19. Ainsi, c'est en 2021 que la troisième édition de l'enquête (EQC 2021) s'est tenue. Les résultats de cette troisième édition nous renseignent sur l'évolution des indicateurs mesurés avant et après l'entrée en vigueur de la Loi encadrant le cannabis et sont replacés dans le contexte particulier de la pandémie de COVID-19.

Objectifs de l'EQC

Le principal objectif de l'EQC est de fournir une information statistique fiable sur la consommation de cannabis et les comportements qui y sont associés, ainsi que sur les perceptions des Québécois de 15 ans plus à l'égard de cette substance. Plus précisément, l'EQC 2021 vise à :

- établir la prévalence de la consommation de cannabis;
- mesurer les perceptions de la population et les normes sociales à l'égard du cannabis;
- analyser l'évolution de la consommation de cannabis et des normes sociales à l'égard du cannabis;

- mettre en relation les résultats de l'EQC 2021 avec les conséquences de la pandémie de COVID-19.

Les thèmes abordés dans l'enquête reflètent les besoins d'information du MSSS, qui vise à fournir aux acteurs du réseau de la santé et des services sociaux du Québec des données à portée provinciale, récurrentes, comparables et fiables sur lesquelles ils pourront s'appuyer. Ces données servent à planifier des services et des programmes et permettent de prendre des décisions dans une perspective d'amélioration de la santé et du bien-être de la population.

Structure du rapport méthodologique

Par souci de comparabilité, la même méthodologie a été appliquée lors des éditions 2018, 2019 et 2021 de l'EQC (Roy et Conus 2020). Une uniformité des méthodes d'enquête est effectivement requise afin d'obtenir des données fiables sur l'évolution des habitudes de consommation de cannabis et des normes sociales à l'égard du cannabis au Québec.

Les six sections du présent document abordent les principaux éléments de la méthodologie de l'EQC. La section 1 présente le plan d'échantillonnage de l'enquête, alors que la section 2 décrit les stratégies utilisées et les résultats obtenus lors de la collecte des données. La section 3 porte sur le traitement des données : le processus de validation, la méthode de pondération utilisée afin que les résultats puissent être inférés à la population visée, de même que l'examen de l'ampleur de la non-réponse partielle et le recours à l'imputation des données pour en atténuer l'effet sur les analyses. La section 4 traite des méthodes utilisées pour l'analyse des données, de l'estimation de la précision, des tests statistiques et de la comparaison entre les éditions de l'enquête. Les normes de présentation des résultats sont précisées à la section 5, alors qu'un aperçu de la portée et des limites de l'enquête est offert à la section 6.

Le présent document accompagne le rapport des résultats de l'enquête intitulé *Enquête québécoise sur le cannabis 2021 – La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois. Portrait et évolution de 2018 à 2021*, disponible sur le site Web de l'ISQ.

1

Plan d'échantillonnage

Cette section comprend une description de la population visée et de la base de sondage, ainsi que toutes les informations utiles sur la sélection de l'échantillon à partir de cette base.

1.1 Population visée

La population visée par l'EQC 2021 correspond à l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus vivant dans un logement non institutionnel au Québec¹. Les personnes vivant dans un logement collectif institutionnel (hôpital, centre d'hébergement de soins de longue durée, établissement pénitentiaire, centre de réadaptation, etc.) sont donc exclues, ainsi que celles résidant dans les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18)². On estime la population visée à environ 7 162 655 personnes³. Les principales caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques de ces personnes sont présentées à l'annexe 1.

1.2 Base de sondage

La base de sondage utilisée pour sélectionner l'échantillon de l'enquête a été élaborée à partir des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier présente plusieurs avantages : il permet notamment l'exclusion de la majeure partie des personnes non visées par l'enquête, tout en assurant une excellente couverture des individus ciblés. Il permet également la sélection d'individus en fonction de l'âge, du sexe et du lieu de résidence⁴, et contient les variables nécessaires pour communiquer avec les individus sélectionnés.

Les principaux inconvénients du FIPA découlent de la qualité de la mise à jour des numéros de téléphone, qui sont dans certains cas inexacts et parfois même absents, ce qui complique du même coup la collecte de données. Cette situation est plus fréquente chez les jeunes de 18 à 24 ans. La base de sondage présente une légère sous-couverture, puisque certaines personnes admissibles à l'enquête ne sont pas inscrites au régime québécois d'assurance maladie (les personnes n'ayant pas renouvelé leur carte de la RAMQ, par exemple) et ne figurent donc pas au FIPA. De même, la base de sondage pourrait compter quelques personnes inadmissibles à l'enquête, par exemple celles n'ayant pas encore informé la RAMQ d'un déménagement à l'extérieur du territoire

-
1. Cela inclut les personnes qui vivent dans un ménage privé et celles qui vivent dans certains logements collectifs non institutionnels, tels que les résidences pour aînés et les couvents de religieuses. Selon le recensement (Statistique Canada), un ménage collectif est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada.
 2. Les résidents des réserves indiennes font partie de la population visée par l'EQC 2021, ce qui n'était pas le cas lors des éditions précédentes. Comme l'enquête est à portée provinciale, ce changement a une influence négligeable sur les résultats et sur la comparabilité temporelle.
 3. La population visée par l'EQC 2021 représente environ 99,2 % de l'ensemble de la population québécoise âgée de 15 ans et plus.
 4. Pour les personnes transgenres ayant obtenu un changement de la mention du sexe figurant à leur acte de naissance auprès du Directeur de l'état civil, le sexe indiqué dans le FIPA est celui indiqué dans l'acte de naissance après le changement.

visé par l'enquête. Il est toutefois difficile de quantifier de manière précise la couverture nette de la base de sondage, étant donné que la taille de la population visée ne peut pas être établie de façon exacte. En comparant les effectifs de la base de sondage aux plus récentes estimations de population produites par l'ISQ, ajustées pour tenir compte de l'exclusion des personnes en institution de la base de sondage, on peut établir que la couverture de la population visée par le FIPA est d'au moins 95 %. En fait, le pourcentage de couverture est probablement un peu plus élevé, puisque les estimations de population prises en compte dans le calcul incluent des personnes n'étant pas visées par l'enquête, par exemple des résidents non permanents qui ne sont pas couverts par le régime québécois d'assurance maladie.

1.3 Méthode de sélection, taille et répartition de l'échantillon

L'un des principaux objectifs de l'EQC est de fournir des estimations fiables sur les habitudes des consommateurs de cannabis au cours des 12 derniers mois selon l'âge. La taille de l'échantillon, soit 24 617 personnes, a été déterminée sous l'hypothèse d'un taux de réponse de 62 %, d'un taux d'admissibilité de 99 % et de prévalences de consommation comparables à celles observées lors de l'EQC 2019. Cet échantillon devait permettre d'estimer avec une bonne précision relative – c'est-à-dire un coefficient de variation (CV²) d'au plus 15 % – toute proportion de 10 % ou plus parmi les consommateurs de cannabis, dans chacun des six groupes d'âge suivants : 15-17 ans, 18-20 ans, 21-24 ans, 25-34 ans, 35-54 ans et 55 ans et plus.

Pour le tirage, la base de sondage a été divisée en 32 strates, formées par le croisement des variables suivantes : la région sociosanitaire (la RSS de Montréal et les autres RSS du Québec), la catégorie d'âge (15-17 ans, 18-20 ans, 21-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans et 65 ans et plus) et le sexe de la personne. Un échantillon stratifié de 24 617 personnes a ensuite été sélectionné aléatoirement par la RAMQ d'après les spécifications fournies par l'ISQ. Comme indiqué dans le tableau 1.1, on s'attendait à ce qu'environ 15 222 personnes remplissent le questionnaire. Dans chacun des groupes d'âge, on s'attendait également à ce que près de 428 répondants déclarent avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, ce qui est le nombre minimal pour que les objectifs de précision soient atteints.

Tableau 1.1

Taille de l'échantillon et nombre de répondants attendus selon l'âge, Québec, 2021

Âge	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants attendu	Nombre de répondants ayant consommé attendu - 12 derniers mois
		n	
15-17 ans	3 197	2 038	428
18-20 ans	2 301	1 189	428
21-24 ans	2 347	1 206	482
25-34 ans	2 452	1 451	428
35-54 ans	4 451	2 853	428
55 ans et plus	9 869	6 485	428
Total	24 617	15 222	2 622

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2021*.

5. Des renseignements sur le calcul du coefficient de variation sont fournis à la section 4.1.

2

Collecte de données

Cette section porte sur les méthodes et les résultats de la collecte des données. On y présente notamment les instruments et le mode de collecte, ainsi que les taux de réponse obtenus.

2.1 Prétest

Comme le contenu du questionnaire est semblable à celui des éditions précédentes de l'enquête, un prétest abrégé a été effectué. Cette pratique a été introduite lors de l'EQC 2019. Comparativement aux prétests usuels, un tel prétest est de très courte durée et vise principalement à confirmer l'intelligibilité des nouvelles questions. Ce prétest s'est déroulé du 15 au 18 février 2021, et les entrevues ont été effectuées uniquement au moyen d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) réalisées avec le logiciel Interviewer de Voxco. Étant donné la durée restreinte du prétest et afin d'éviter des retards, seuls des individus âgés de 18 ans et plus pour lesquels un numéro de téléphone était présent dans le FIPA ont été échantillonnés. Ainsi, un échantillon de 300 individus a été tiré selon un plan aléatoire stratifié parmi les 24 617 individus de l'échantillon de l'enquête qui remplissaient ces critères.

À la suite de l'analyse des résultats du prétest, des ajustements mineurs ont été apportés au questionnaire. Tout comme en 2019, il a été possible de conserver les données fournies par les 74 répondants au prétest dans les estimations produites en fin d'enquête. Les non-répondants au prétest ont pour leur part été sollicités à nouveau lors de la collecte des données.

2.2 Méthodes de collecte

Instruments de collecte

Le questionnaire de l'EQC 2021 reprend la majorité des questions des éditions précédentes (tableau A3, 50 questions sur 63). Il est composé des six sections suivantes :

- Section 1 : perceptions et attitudes à l'égard du cannabis
- Section 2 : consommation de cannabis
- Section 3 : effets de la consommation de cannabis
- Section 4 : consommation d'autres substances que le cannabis
- Section 5 : santé générale et santé mentale
- Section 6 : profil des répondants

La durée moyenne des entrevues téléphoniques est estimée à 22 minutes.

La seconde section constitue le cœur du questionnaire. On y retrouve des questions sur la consommation de cannabis (à vie, durant les 12 derniers mois, durant les 3 derniers mois), l'âge d'initiation, les méthodes de consommation et les formes de cannabis consommées, les sources d'approvisionnement, etc. Des questions en lien avec la pandémie de COVID-19 ont été ajoutées pour évaluer l'incidence de celle-ci sur la consommation, sur la santé mentale et sur le niveau d'inquiétude des répondants au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Modes de collecte

La collecte des données s'est effectuée par interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) et/ou par interview Web assistée par ordinateur (IWAO) à partir du logiciel Interviewer de Voxco. Ces modes de collecte présentent des avantages pour ce qui est de la qualité des données. Premièrement, le libellé des questions, y compris les périodes de référence et les pronoms, est personnalisé automatiquement en fonction de facteurs comme l'âge, le genre et le sexe du répondant, et des réponses aux questions précédentes. Deuxièmement, des mesures de contrôle isolent les réponses incohérentes ou hors-norme, et des instructions apparaissent à l'écran lorsqu'une telle situation se présente. Le répondant reçoit une rétroaction immédiate, et une correction de l'incohérence peut être apportée. Troisièmement, le processus fait en sorte que les questions qui ne concernent pas le répondant sont automatiquement sautées.

Période de collecte

La collecte des données pour les non-répondants du prétest ainsi que pour le reste de l'échantillon de l'enquête s'est déroulée du 10 mars au 27 juin 2021.

Stratégies de collecte

Une lettre de présentation de l'enquête a été envoyée aux personnes sélectionnées pour leur expliquer les objectifs de l'enquête et les inviter à se rendre sur le site Web pour remplir le questionnaire électronique. Pour les adolescents de 15 à 17 ans, une lettre d'information a d'abord été envoyée aux parents afin de les informer que leur enfant avait été sélectionné pour participer à cette enquête. Environ deux semaines après l'envoi de la lettre initiale, chaque individu échantillonné n'ayant pas déjà rempli son questionnaire Web a reçu une lettre de rappel lui demandant de le faire.

Pour faciliter la gestion de la collecte des données, l'échantillon de l'enquête a été séparé en deux lots. Les non-répondants au prétest ont été compris dans le premier lot, composé d'un peu plus de 4 000 personnes. Moins de deux semaines après l'envoi de la première lettre de rappel, des appels téléphoniques ont été effectués afin d'inciter les individus du premier lot n'ayant pas déjà rempli leur questionnaire Web à le faire. L'entrevue téléphonique était offerte à ceux n'ayant pas accès à Internet ou ne voulant pas remplir le questionnaire en ligne. Pour le second lot, les interventions téléphoniques ont débuté quelques semaines plus tard : une deuxième lettre de rappel a plutôt été expédiée aux personnes concernées.

En fin de collecte, certains non-répondants ont reçu une lettre supplémentaire, notamment ceux de 15 à 24 ans – généralement plus difficiles à joindre – et ceux ayant refusé de participer ou n'ayant pas pu être joints au téléphone pour différentes raisons.

2.3 Résultats de la collecte

À l'instar des taux de réponse généralement présentés par l'ISQ, ceux présentés pour l'EQC sont pondérés⁶. Ils tiennent compte, entre autres, de la non-proportionnalité selon l'âge de l'échantillon de l'enquête⁷. Au total, 14 034 personnes ont participé à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 59 %⁸. Ce taux varie de 46 % à 62 % selon la tranche d'âge (tableau 2.1).

L'absence de numéro de téléphone valide dans la base de sondage pour près de 27 % des personnes échantillonnées a contribué à la non-réponse⁹. Le problème est plus marqué chez les jeunes de 18 à 24 ans ; la base de sondage ne contenant pas de numéro valide pour 74 % des 18 à 20 ans et pour 46 % des 21 à 24 ans.

6. Plus de renseignements sur la pondération sont fournis à la section 3.2.

7. Étant donnés les objectifs de précision par catégorie d'âge, la fraction de sondage, soit la proportion de la population étant sélectionnée pour l'enquête, diffère d'une catégorie d'âge à l'autre. Ainsi, les individus les plus jeunes et ceux de 55 ans et plus sont surreprésentés dans l'échantillon.

8. Comme mentionné à la section 2.1, les 74 répondants au prétest ont également été considérés comme répondants à l'enquête, puisque les modifications apportées au questionnaire entre le prétest et l'enquête étaient mineures.

9. Le taux de réponse parmi les personnes sans numéro valide est de seulement 34,3 %.

Le nombre attendu de répondants déclarant avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, soit un minimum de 428 répondants par groupe d'âge, a été atteint chez les jeunes de 21 ans et plus. Pour les jeunes de 15 à 17 ans et de 18 à 20 ans, les estimations seront un peu moins précises qu'attendu, puisque 373 et 364 personnes, respectivement, ont rempli le questionnaire. Néanmoins, avec ces nombres de répondants ayant consommé, on obtiendra généralement une bonne précision relative ($CV \leq 15\%$) pour toute proportion de 11,5 % ou plus estimée parmi les consommateurs.

Comme prévu, le taux d'admissibilité pondéré à l'enquête est très élevé (98,8 %). Seules quelques personnes ont été jugées inadmissibles au moment de la collecte : celles qui avaient déménagé dans un ménage collectif institutionnel ou à l'extérieur du Québec, ou celles qui étaient décédées.

Le questionnaire en ligne a été populaire : 77,6 % des répondants ont opté pour ce mode de collecte.

Tableau 2.1

Nombre de répondants et taux de réponse pondéré selon l'âge, Québec, 2021

Âge ¹	Nombre de répondants	Nombre de répondants ayant consommé - 12 derniers mois	Taux de réponse pondéré
	n		%
15-17 ans	1 963	373	61,6
18-20 ans	1 050	364	45,8
21-24 ans	1 112	476	47,9
25-34 ans	1 358	482	55,9
35-54 ans	2 663	507	60,2
55 ans et plus	5 888	486	61,0
Total	14 034	2 688	58,8

1. Il s'agit de la catégorie d'âge selon le FIPA.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

3

Traitement des données

Cette section aborde les étapes de traitement des données recueillies. Elle traite de la validation de la qualité des données, de la pondération nécessaire à l'inférence à la population visée ainsi que de l'examen de la non-réponse totale et partielle et des traitements d'imputation effectués.

3.1 Validation et saisie

Une validation du statut de réponse des individus (répondants, non-répondants ou inadmissibles) a d'abord été effectuée. Quelques personnes ayant fourni des questionnaires incomplets ou ayant omis de répondre aux questions principales sur la consommation de cannabis ont été considérées comme non-répondantes. Le questionnaire étant nettement plus long à remplir pour les consommateurs, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à ne pas avoir terminé l'entrevue. Pour cette raison, l'exclusion de facto de questionnaires incomplets n'a pas été retenue puisqu'elle aurait entraîné un biais, soit une sous-estimation des prévalences de consommation. La majorité des questionnaires incomplets a donc été conservée pour l'analyse.

Des questions posées en début d'entrevue visaient à assurer que le questionnaire soit bel et bien rempli par la personne sélectionnée. Des validations ont été effectuées en cours de collecte ou a posteriori pour comparer les réponses fournies aux renseignements contenus dans la base de sondage, plus particulièrement pour le sexe, la date de naissance et le code postal du lieu de résidence. La concordance étant exacte à quelques exceptions près, rien n'indiquait que certains questionnaires devaient être rejetés. Pour la faible proportion de répondants pour lesquels le sexe et la date de naissance fournis à

l'entrevue correspondaient aux renseignements de la base de sondage, mais qui ont déclaré un code postal différent de celui inscrit dans le FIPA, on a considéré que le questionnaire était bien rempli par la personne sélectionnée ; le nouveau code postal fourni a été conservé s'il s'agissait d'un code postal valide.

Étant entièrement informatisées, les collectes téléphoniques et sur le Web permettent d'effectuer plusieurs validations de base pendant l'entrevue, notamment une vérification du respect des choix de réponse ou de l'adéquation des sauts de section, pour les blocs de questions ne s'adressant qu'à un sous-groupe de répondants. Elles permettent aussi une saisie automatique des réponses fournies par les répondants. La très grande majorité des questions sont donc ainsi autocodées, c'est-à-dire que l'intervieweur ou le répondant n'a qu'à cocher le choix de réponse : la saisie s'en trouve donc réduite au minimum. Une validation a posteriori a été effectuée afin d'assurer la cohérence des réponses fournies par un même répondant, ce qui a permis de relever quelques erreurs qui ont été corrigées. Les réponses ont été colligées de manière à distinguer les personnes ayant omis de répondre à une question de celles qui n'étaient pas concernées.

3.2 Pondération

La pondération est essentielle pour la production des résultats de l'enquête. Elle permet de faire des inférences adéquates à la population visée, bien que celle-ci n'ait pas été sondée dans sa totalité. Elle consiste à attribuer un poids statistique à chaque répondant. Ce poids correspond au nombre de personnes qu'il représente au sein de la population visée. Il doit tenir compte, entre autres, de la probabilité de sélection de la personne,

prédéterminée par le plan d'échantillonnage, et de la non-réponse à l'enquête. En effet, en raison des objectifs de diffusion de résultats selon l'âge, le plan de sondage a inévitablement entraîné des probabilités de sélection variables. De plus, il est connu que, dans les enquêtes, la probabilité de répondre varie selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques. Il est donc nécessaire de tenir compte de ces éléments en les intégrant à la pondération.

De façon plus détaillée, le poids initial de chaque individu faisant partie de l'échantillon de l'EQC 2021 a été déterminé en fonction de l'inverse de sa probabilité de sélection. Ensuite, un ajustement a été fait pour l'admissibilité à l'enquête, qui varie selon l'âge et le nombre de personnes résidant à l'adresse selon le FIPA. Le statut d'admissibilité étant inconnu pour la plupart des non-répondants, il fallait effectivement réduire leur poids afin de refléter le fait qu'une partie d'entre eux était probablement inadmissible. Le poids de ces personnes a été multiplié par le taux d'admissibilité pondéré observé à l'enquête parmi les personnes pour lesquelles l'admissibilité a pu être déterminée.

L'étape suivante est l'ajustement pour la non-réponse totale. La méthode du score de propension à répondre a été employée (Haziza et Beaumont 2007 ; Etlinge et Yansaneh 1997). Elle consiste à modéliser le fait d'avoir répondu ou non à l'enquête selon les renseignements disponibles dans la base de sondage, entre autres l'âge, le sexe, la région sociosanitaire de résidence, le nombre de personnes habitant à l'adresse et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (Gamache et autres 2017). Des classes composées d'individus ayant des caractéristiques et une propension à répondre semblables ont ainsi été formées. À l'intérieur de chaque classe, le poids des répondants a été ajusté par l'inverse du taux de réponse observé à l'enquête.

Par la suite, on a vérifié qu'aucun individu n'avait de poids très élevé comparativement au poids des individus de la même catégorie d'âge, afin de s'assurer qu'un répondant n'ait pas une influence indue sur les statistiques produites. Pour l'EQC 2021, aucun ajustement n'a été nécessaire en lien avec cette vérification.

La dernière étape, soit la post-stratification, consiste à ajuster la pondération afin que la somme des poids des répondants corresponde bien aux effectifs connus de la population visée par l'enquête, et cela par sexe (2 catégories), par catégorie d'âge (8 catégories) et par RSS (2 catégories : Montréal, autres régions)¹⁰. Ces effectifs sont dérivés des plus récentes estimations de population de l'ISQ (1^{er} juillet 2020).

3.3 Non-réponse totale

Définition

La non-réponse totale survient lorsqu'une personne sélectionnée et admissible ne remplit pas le questionnaire de l'enquête pour diverses raisons. Cette non-réponse peut entraîner des biais dans les estimations si les non-répondants présentent des caractéristiques différentes de celles des répondants, et que ces caractéristiques sont liées au sujet de l'enquête. La pondération est ajustée pour la non-réponse à l'enquête (section 3.2), ce qui permet de réduire le risque de biais dû à celle-ci. Toutefois, seules les informations contenues dans la base de sondage, donc connues pour l'ensemble de l'échantillon, peuvent être prises en considération pour cet ajustement. Ainsi, malgré l'utilisation de la pondération, des résultats de l'enquête peuvent quand même être biaisés si la non-réponse totale est liée à une ou plusieurs caractéristiques non disponibles dans la base de sondage, et que ces caractéristiques sont fortement corrélées à certains indicateurs.

Analyse de biais

Les taux de réponse de l'EQC 2021, qui sont présentés à la section 2.3, ont été plus faibles que ceux des éditions précédentes. En moyenne, le taux obtenu par tranche d'âge est de 7 % inférieur au taux atteint pour l'EQC 2019. Le risque de biais est davantage préoccupant chez les jeunes de 18 à 24 ans, pour lesquels un taux de 50 % n'a pu être obtenu (tableau 2.1). Une analyse a donc été réalisée afin d'évaluer ce risque au moyen des données de l'EQC 2019. Pour ce faire, on a reproduit certains résultats

10. On peut poser l'hypothèse que pour une personne donnée, le sexe qui se trouve dans la base de sondage et le sexe qui a été déclaré au recensement de 2016 ont de fortes chances d'être les mêmes, et, dans les faits, de correspondre au genre dans le cas des personnes transgenres. Sur la base de cette hypothèse, le calage aux marges a été réalisé à partir de la variable « sexe » de la base de sondage.

de l'EQC 2019 à partir d'un sous-ensemble de répondants, soit les répondants qui auraient participé si des taux par catégorie d'âge semblables à ceux de l'EQC 2021 avaient été obtenus. Autrement dit, les répondants ayant rempli leur questionnaire tardivement lors de l'EQC 2019, et faisant en sorte que les taux de réponse ont été supérieurs à ceux de l'EQC 2021, sont exclus pour produire des estimations comparables à celles produites avec les données de l'EQC 2021.

Une pondération a été reproduite pour le sous-ensemble de répondants en question. L'ajustement pour la non-réponse totale a été réalisé à nouveau de sorte que les répondants du sous-ensemble représentent tous les non-répondants de l'EQC 2019 et les répondants tardifs exclus.

Les résultats pondérés obtenus à partir de ce sous-ensemble de répondants ont été comparés aux résultats publiés pour l'EQC 2019, soit ceux basés sur l'ensemble des répondants. À l'exception des prévalences de consommation chez les jeunes de 18 à 20 ans, les différences observées sont inférieures à 0,5 %. Cela suggère que le risque de biais dû à la non-réponse dans les données de l'EQC 2021 est relativement faible malgré les taux de réponse plus bas. L'analyse suggère que les habitudes des consommateurs de cannabis ne diffèrent pas de manière importante selon le moment de complétion du questionnaire durant la collecte des données. Cela est rassurant, d'autant plus que la plupart des résultats produits dans le cadre de l'EQC porte sur les personnes ayant consommé au cours des 12 derniers mois.

Toutefois, pour les jeunes de 18 à 20 ans, on obtient une prévalence de consommation au cours des 12 derniers mois qui est supérieure pour l'EQC 2019, si on tient compte uniquement du sous-ensemble de répondants ; la différence est de 1,2 %. Le constat est identique pour la consommation au cours des 3 derniers mois. On n'observe toutefois pratiquement aucun écart pour la consommation à vie. Pour ce groupe d'âge, l'analyse des répondants de l'EQC 2019 indique donc que les consommateurs sont, en proportion, davantage enclins à participer à l'enquête. La prévalence de consommation au cours des 12 derniers mois ou des 3 derniers mois diminue donc au fur et à mesure que le taux de réponse augmente. Selon les données de l'EQC 2019, rien n'indique que cette prévalence se stabilise avant d'atteindre un taux de réponse supérieur à 50 % pour

les personnes de 18 à 20 ans. Pour les autres groupes d'âge, la prévalence se stabilise plus rapidement ou varie peu en fonction du taux de réponse.

La section 4.2 abordera la comparabilité des éditions de l'EQC. L'étude de l'évolution de la consommation chez les personnes de 18 à 20 ans, en présence d'un biais potentiel, sera notamment discutée.

3.4 Non-réponse partielle

Définition

La non-réponse partielle désigne l'absence de réponse à une question pour certains répondants de l'enquête. Il est connu qu'une non-réponse partielle importante peut entraîner certains biais dans les estimations, au même titre que la non-réponse totale, s'il s'avère que les non-répondants présentent des caractéristiques différentes de celles des répondants et que ces caractéristiques sont de surcroît liées au thème étudié. La pondération ne tient pas compte de la non-réponse partielle comme elle le fait pour la non-réponse totale.

Taux de non-réponse partielle

Le taux de non-réponse partielle pondéré à une question est défini comme le rapport entre le nombre pondéré de non-répondants à celle-ci et le nombre pondéré de personnes admissibles à y répondre. Plus ce taux est élevé, plus le risque de biais induits par la non-réponse partielle est grand. On fait généralement l'hypothèse qu'une non-réponse partielle inférieure à 5 % a une incidence négligeable sur les estimations à l'échelle provinciale, sauf dans la situation où la non-réponse partielle est fortement caractérisée.

La non-réponse partielle étant peu élevée pour la grande majorité des questions de l'EQC 2021, son incidence sur le risque de biais dans les résultats est faible. Les questions qui affichent une non-réponse partielle supérieure à 5 % concernent les raisons de ne pas avoir acheté tout le cannabis à la SQDC, l'impact de la pandémie sur la situation d'emploi et le revenu du ménage (annexe 2). Comme expliqué à la section suivante, le revenu du ménage a été imputé pour tous les répondants lorsque

manquant. Les autres questions ont fait l'objet d'une analyse de la non-réponse partielle plus approfondie afin de déterminer si les personnes ayant omis de répondre présentaient des caractéristiques différentes des autres répondants et, le cas échéant, l'ampleur du biais potentiel a été estimée. Cette analyse suggère que la non-réponse partielle n'a qu'un effet négligeable sur les estimations pour ces questions.

Imputation

L'imputation des données manquantes est une solution mise de l'avant pour minimiser l'effet de la non-réponse partielle dans les enquêtes. L'imputation consiste à remplacer la donnée manquante d'une personne par une valeur attribuée sur la base des renseignements disponibles au sujet de celle-ci. Une imputation valable requiert la présence de renseignements corrélés aux questions à imputer et qui ne présentent pas eux-mêmes une non-réponse partielle importante.

Manquante pour 20 % des répondants, la variable quantitative indiquant le revenu total du ménage (question 62) a été imputée au moyen d'arbres de décision et de modèles de régression linéaire générés à partir de renseignements potentiellement liés au revenu tels que le sexe, l'âge, l'occupation principale, la composition du ménage, le revenu en tranche et l'indice de défavorisation matérielle et sociale. En présence d'une non-réponse partielle aussi élevée, il est souhaitable de procéder à l'imputation de données, de manière à réduire les risques de biais. Toutefois, l'imputation a pour effet d'augmenter artificiellement le nombre de répondants, ce qui fait que la variance des estimations produites est sous-estimée. Étant donné que la non-réponse partielle pour le revenu est plus élevée pour certaines sous-populations, notamment les jeunes de 15 à 21 ans, il est recommandé d'interpréter avec prudence les différences dont le seuil observé est très près du seuil de signification fixé pour les tests.

4

Analyse des données, précision et tests statistiques

Cette section porte sur certains aspects de l'analyse, dont l'estimation de la précision et les tests statistiques, ainsi que la comparabilité des données de l'EQC 2021 avec celles des éditions antérieures.

4.1 Précision des estimations et tests statistiques

La plupart des enquêtes statistiques comportent des erreurs dites d'échantillonnage, dues au fait que seule une partie des unités de la population visée est sélectionnée pour y participer. Ces erreurs se répercutent sur les estimations produites, dont la précision est par ailleurs influencée par la complexité du plan de sondage. Il est donc nécessaire de mesurer la précision de chaque estimation, et d'en tenir compte dans l'interprétation des résultats inférés à la population visée.

Dans l'EQC, l'estimation de la variance et les tests statistiques sont effectués à l'aide de poids d'autoamorçage. Une série de 500 poids d'autoamorçage a été créée afin de tenir compte adéquatement, dans l'estimation de la variance et la production des tests statistiques, du plan de sondage complexe et de tous les ajustements de non-réponse et de calage apportés à la pondération. Pour ce faire, on a d'abord sélectionné 500 échantillons d'autoamorçage selon un plan de sondage avec remise à partir de l'échantillon initial. Ensuite, toutes les étapes de la pondération ont été appliquées à chacun des échantillons, générant ainsi 500 poids d'autoamorçage

(Rust et Rao 1996). Ces poids doivent être utilisés dans l'estimation de la variance et dans les tests statistiques à l'aide de logiciels tels que SAS et SUDAAN. Le CV¹¹ a été retenu comme indicateur de précision relative pour les diffusions de résultat de l'ISQ ; les estimations dont le CV est supérieur à 15 % sont annotées dans les tableaux et les figures, comme précisé à la section 5, ainsi que dans le texte s'il y a lieu.

Un test statistique d'indépendance du khi-deux¹² peut être utilisé pour faire une comparaison globale des proportions entre différents sous-groupes (p. ex. les catégories d'âge). En présence d'un écart significatif au seuil de 0,05, et lorsque la variable d'analyse ou la variable de croisement compte plus de deux catégories, des tests de comparaison des proportions peuvent être menés afin de repérer les écarts les plus importants. Ces tests reposent sur une statistique de Wald construite à partir de la différence de la transformation « logit » des proportions (Korn et Graubard 1999). Des résultats non significatifs peuvent être signalés s'ils offrent un intérêt particulier ou s'ils font exception dans une série de résultats significatifs. Ils peuvent être présentés sous forme de tendance.

11. Le coefficient de variation est obtenu en divisant l'erreur-type de l'estimation par l'estimation elle-même.

12. On utilise une version modifiée du test du khi-deux habituel qui tient compte du plan de sondage de l'enquête : il s'agit de l'ajustement de Satterthwaite du test du khi-deux. Plus précisément, c'est la statistique F correspondant à cette correction du test du khi-deux qui est utilisée dans les analyses.

4.2 Comparaisons entre les éditions de l'EQC

Un des objectifs de l'EQC est d'étudier l'évolution des habitudes de consommation au Québec. L'analyse de l'évolution d'un indicateur est pertinente lorsque les questions sous-jacentes sont identiques (ou presque) pour les éditions comparées. Dans le cas échéant, il suffit d'effectuer une analyse bivariée entre l'indicateur et une variable de croisement indiquant l'édition de l'enquête. Les tests statistiques sont obtenus selon la méthode décrite à la section 4.1.

Il a été mentionné à la section 3.3 que les prévalences de consommation au cours des 3 derniers mois et des 12 derniers mois étaient potentiellement surestimées d'environ 1,2 % chez les jeunes de 18-20 ans en raison du taux de réponse plus faible obtenu en 2021. L'ampleur de ce biais potentiel a été estimée sur la base des données de l'EQC 2019. Pour la consommation au cours des 12 derniers mois, toujours chez les 18-20 ans, les données ne permettent pas de conclure qu'il y a une différence entre les prévalences des éditions 2018 et 2019 et celle de l'EQC 2021. Sous l'hypothèse d'un biais d'environ 1 % en 2021, les tests statistiques demeurent tout de même non significatifs. Comme la prévalence de consommation au cours des 3 derniers mois semble avoir diminué en 2021 et que cette prévalence est potentiellement surestimée, les écarts entre cette édition et les éditions précédentes sont probablement sous-estimés. Ainsi, le biais potentiel

ne modifie aucunement les conclusions tirées de la comparaison des prévalences de consommation entre les différentes éditions. Il est tout de même préférable d'adopter une approche conservatrice pour cette tranche d'âge lors de l'interprétation de différences dont le seuil observé est très près du seuil de signification fixé, plus spécifiquement en ce qui concerne les prévalences de consommation.

Il est à noter que la publication de résultats dans l'EQC 2021 avec la variable « genre » plutôt qu'avec la variable « sexe », qui était utilisée dans les éditions précédentes, ne pose pas de problème de comparabilité dans le temps. D'une part, parce que la population transgenre est de très petite taille : elle est estimée à 0,24 % de la population canadienne de 15 ans et plus en 2018¹³. D'autre part, parce qu'il est probable que l'information sur le sexe dont nous disposons auparavant correspondait en fait au genre des personnes, notamment pour une partie des personnes transgenres. En effet, la base de sondage utilisée, soit le FIPA de la RAMQ, contient le genre des personnes quand celles-ci ont demandé un changement officiel de la mention du sexe au Directeur de l'état civil. Par ailleurs, il était possible pour une personne prenant part aux éditions précédentes de l'EQC de déclarer son genre plutôt que son sexe, puisqu'on ne précisait pas qu'il s'agissait du sexe à la naissance.

13. Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés*, 2018.

5

Présentation des résultats

Dans le cadre de l'EQC, les estimations de proportions publiées par l'ISQ sont arrondies à la décimale près dans les tableaux et figures et à l'unité près dans le texte, à l'exception des proportions inférieures à 5 % pour lesquelles une décimale a été conservée. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions présentées dans certains tableaux ou certaines figures peut différer légèrement de 100 %. De plus, les estimations dont le CV est inférieur ou égal à 15 %, donc qui sont suffisamment précises, sont présentées sans indication à cet effet. Les estimations dont le CV est supérieur à 15 %, mais inférieur ou égal à 25 %, sont marquées d'un astérisque (*) dans les tableaux et figures ainsi que dans le texte, indiquant que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont quant à elles marquées d'un double astérisque (**) dans les tableaux et figures pour signaler leur faible précision et noter qu'elles doivent être utilisées avec circonspection. Elles ne sont généralement pas interprétées dans le texte. Par ailleurs, la présentation des résultats rend compte du fait que les statistiques fournies sont basées sur un échantillon en utilisant des expressions montrant qu'il ne s'agit pas de valeurs exactes.

Dans les tableaux et figures présentant des analyses bivariées, en présence d'une association significative selon le test du khi-deux, des lettres en exposant ajoutées aux statistiques présentées indiquent quelles sont

les paires de catégories d'une variable de croisement pour lesquelles la variable d'analyse diffère significativement, au seuil de 5 %. Une même lettre révèle un écart significatif entre deux catégories.

En général, dans le but de faire ressortir les principaux résultats, seules les différences significatives au seuil de 5 % sont mentionnées dans le texte. Il arrive que deux proportions qui semblent différentes ne le soient pas d'un point de vue statistique. On dit dans ce cas qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative, ou que l'enquête ne permet pas de détecter de différence entre ces proportions.

Conformément aux nouvelles normes de l'ISQ en matière de statistiques sociales, les résultats de l'EQC 2021 ont été ventilés selon le genre des répondants plutôt que selon le sexe. Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents officiels. Pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité, et compte tenu de la petite taille de la population concernée, la publication de statistiques pour le groupe des personnes non binaires n'est pas possible pour cette enquête. Les résultats sont diffusés au moyen d'une variable de genre binaire, construite par imputation de manière à inclure toutes les personnes répondantes dans les analyses.

6

Portée et limites de l'enquête

Malgré une baisse du taux de réponse (59 % à l'échelle provinciale, tableau 2.1), les données des 14 034 répondants de l'EQC 2021 offrent un bon potentiel analytique. En raison de l'augmentation de la prévalence de consommation dans plusieurs catégories d'âge, le nombre attendu de répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis dans les 12 derniers mois a été dépassé pour trois catégories d'âge. Ce nombre n'a toutefois pas été atteint pour les jeunes de 15 à 17 ans et ceux de 18 à 20 ans (373 et 364 répondants déclarant avoir consommé). La précision des estimations sera donc légèrement moins bonne que prévu pour ces tranches d'âge.

Les personnes qui consomment du cannabis sont parfois réticentes à le déclarer en raison du phénomène de « désirabilité sociale », ce qui peut entraîner une sous-déclaration de la consommation de cannabis. De plus, le fait que la consommation de cannabis soit illégale pour les jeunes âgés de moins de 21 ans pourrait accentuer cette sous-déclaration. D'un autre côté, en raison de la légalisation, la « désirabilité sociale » et la sous-déclaration pourraient avoir diminué comparativement aux éditions précédentes de l'enquête. On ne peut cependant pas savoir dans quelle proportion le biais entraîné par ces phénomènes peut être présent.

Lors de la comparaison entre les éditions de l'enquête, il est important de tenir compte du fait qu'il est possible que la hausse de la proportion de consommateurs observée pour certains indicateurs soit en partie explicable par une augmentation de la déclaration. De plus, étant donné que le questionnaire a subi quelques modifications entre les éditions de l'enquête, la comparaison pour certaines questions n'est pas toujours possible ou demande d'être interprétée avec prudence. L'annexe 3 présente une comparaison de chacune des questions du questionnaire de 2021 avec celles des questionnaires de 2018 et de 2019. Des recommandations quant à la comparabilité de chacune des questions y sont présentées.

Il est important de mentionner que des données d'observation telles que celles recueillies dans le cadre de l'EQC ne permettent généralement pas d'établir de lien de causalité. Les associations ou les différences significatives observées peuvent suggérer un tel lien, mais elles ne permettent pas de le confirmer. Par exemple, il serait tentant d'affirmer que la hausse de la prévalence de consommation au cours des 12 derniers mois chez les personnes de 25 ans et plus et que la baisse de la prévalence au cours des 3 derniers mois chez les jeunes de 18 à 20 ans soient respectivement le résultat de la légalisation et de la modification de l'âge légal pour consommer. Bien que ces hypothèses soient valables, les données de l'EQC, à elles seules, ne peuvent confirmer que les changements législatifs soient en cause. Il faut donc utiliser une formulation conséquente lorsqu'une association est observée entre deux variables et ne pas faire référence à la notion de causalité. Mentionnons toutefois que certaines questions posées aux consommateurs les amènent à se positionner quant aux effets de différents événements (la pandémie de COVID-19, l'ouverture de succursales de la SQDC, etc.) sur leur consommation. Ces questions peuvent leur fournir certains éléments de réponse quant à l'influence d'un événement sur leur consommation.

Rappelons finalement que l'EQC 2021 a mesuré la consommation de cannabis au Québec dans un contexte exceptionnel de pandémie. La consommation de nombreux québécois a probablement été inhabituelle dans ce contexte particulier. Il s'avère donc difficile de tirer des conclusions fiables uniquement sur la base des résultats de cette édition, notamment à propos de l'évolution des habitudes de consommation et de l'incidence possible des changements législatifs et de l'ouverture des succursales de la SQDC sur celles-ci.

Références bibliographiques

- ELTINGE, J. L., et I. S. YANSANEH (1997). « Méthodes diagnostiques pour la construction de cellules de correction pour la non-réponse, avec application à la non-réponse aux questions sur le revenu de la U.S. Consumer Expenditure Survey », *Techniques d'enquête*, [En ligne], produit n° 12-001-X19970013103 au catalogue de Statistique Canada, vol. 23, n° 1, juin, p. 37-45. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/12-001-x/1997001/article/3103-fra.pdf?st=YRiuivNK] (Consulté le 22 novembre 2021).
- GAMACHE, P., D. HAMEL et R. PAMPALON (2017). *L'indice de défavorisation matérielle et sociale: en bref*, [En ligne], [Québec], Institut national de santé publique du Québec, 9 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf] (Consulté le 18 février 2020).
- HAZIZA, D., et J.-F. BEAUMONT (2007). « On the Construction of Imputation Classes in Surveys », *International Statistical Review*, [En ligne], vol. 75, n° 1, avril, p. 25-43. doi : [10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x](https://doi.org/10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x). (Consulté le 15 octobre 2021).
- KORN, E. L., et B. I. GRAUBARD (1999). *Analysis of Health Surveys*, New York, John Wiley & Sons, 382 p.
- ROY, Valérie et Florence CONUS (2020). *Enquête québécoise sur le cannabis 2019. Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de la population visée*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 35 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-le-cannabis-2019-methodologie-de-lenquete-et-caracteristiques-de-la-population-visee.pdf].
- RUST, K. F., et J. N. K. RAO. (1996). « Variance estimation for complex surveys using replication techniques », *Statistical Methods in Medical Research*, [En ligne], vol. 5, n° 3, septembre, p. 283-310. doi : [10.1177/096228029600500305](https://doi.org/10.1177/096228029600500305). (Consulté le 22 novembre 2021).

Annexe

Tableau A1

Caractéristiques de la population visée, Québec, 2021

	Total
	%
Genre	
Homme	49,8
Femme	50,2
Âge	
15-17 ans	3,4
18-20 ans	3,8
21-24 ans	5,6
25-34 ans	15,5
35-54 ans	31,1
55 ans et plus	40,6
Plus haut niveau de scolarité	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	14,2
Diplôme d'études secondaires	17,8
Diplôme d'études collégiales	35,2
Diplôme d'études universitaires	32,8
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
1 - Très favorisé	19,4
2	22,5
3	20,5
4	18,6
5 - Très défavorisé	19,0
Niveau élevé de détresse psychologique	
Oui	24,3
Non	75,7
Satisfaction à l'égard de sa vie	
Généralement insatisfait ou très insatisfait	10,2
Généralement satisfait ou très satisfait	89,8

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021.

Tableau A2

Questions présentant un taux de non-réponse partielle pondéré supérieur à 5 %, Québec, 2021

Numéro de la question	Mesure	Taux de non-réponse partielle pondéré	Effet possible sur l'analyse
21 a) à e)	Au cours des 12 derniers mois, pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas acheté tout le cannabis ou une partie de celui-ci à la SQDC?	Entre 5,5 et 7,8 %	Négligeable
61 a) à j)	Au cours des 12 derniers mois, comment la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté votre situation d'emploi ou de travail?	Entre 5,0 et 6,2 %	Négligeable
62	Pour les 12 derniers mois, quel a été le revenu total approximatif de tous les membres du foyer (ménage) provenant de toutes les sources, avant impôt et autres retenues?	20,0 %	Sous-estimation de la variance due à l'imputation effectuée

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le cannabis, 2021.

Tableau A3

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Section 1 – Perceptions et attitudes à l'égard du cannabis							
Q1c	Selon vous, est-il socialement acceptable qu'une personne consomme à l'occasion ... du cannabis à des fins non médicales	Q1a	Idem	Q1a	Idem	L'ordre dans lequel les trois questions ont été posées a été modifié entre 2018 et 2019, puis est resté le même en 2021.	± La comparaison entre 2018 et 2019 ou 2021 est faisable. Toutefois, elle doit être faite avec prudence, car le changement d'ordre des questions pourrait avoir eu un impact sur les résultats obtenus, notamment chez les personnes qui ont répondu par entrevue téléphonique (alors que les trois questions apparaissaient sur la même page dans le questionnaire Web).
Q1a	... de l'alcool	Q1b	Idem	Q1b	Idem		
Q1b	... du tabac	Q1c	Idem	Q1c	Idem		
Q2a	Selon vous, au moment de la consommation, quels sont les effets du cannabis sur une personne au niveau de... ? ... son humeur	Q2a	Idem			Choix de réponse en 2018 : « effet positif » ou « effet négatif » Choix de réponse en 2019 : « effet bénéfique » ou « effet néfaste »	x Non comparable, car les termes utilisés dans les choix de réponses sont trop différents entre 2018 et 2019 et un choix de réponse de plus a été offert en 2019
Q2b	... sa créativité	Q2b	Idem			Le choix de réponse « Ne sais pas » n'était pas offert en 2018, mais il l'était en 2019.	
Q2c	... sa gêne ou ses inhibitions	Q2c	Idem				
Q2d	... son anxiété	Q2d	Idem				
Q2e	... son sommeil	Q2e	Idem				
Q2f	... sa mémoire	Q2f	Idem				
Q2g	... sa capacité à se concentrer	Q2g	Idem				
Q2h	... son attention	Q2h	Idem				
Q2i	... sa prise de décisions	Q2i	Idem				
Q3	Selon vous, la consommation de cannabis nuit-elle à la capacité de conduire un véhicule motorisé (p. ex., voiture, moto, motoneige, bateau à moteur ou véhicule tout-terrain) ?	Q3	(...) la consommation de cannabis diminue-t-elle (...)	Q2a	Idem	Modification du verbe de la question entre 2018 et 2019. Choix de réponse en 2018 et 2019 : « Oui », « Non », « Cela dépend, veuillez préciser » (réponse ouverte). Choix de réponse en 2021 : « Oui », « Non », « Cela dépend ». La question Q2b (réponse sous forme de choix multiples) était posée aux personnes ayant sélectionné « Cela dépend ».	✓ Aucun enjeu de comparabilité, car la compréhension des répondants devait être la même.

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
				Q2b	De quoi cela dépend-il ?	--	× Non comparable avec les réponses ouvertes de la question précédente en 2018 et 2019, car en 2021 il s'agissait de choix multiples.
Q4a	Selon vous, quel est le niveau de risque pour la santé que courent les personnes qui consomment du cannabis... ? ... à l'occasion, c'est-à-dire moins d'une fois par semaine	Q4a	Idem	Q3a	Idem	--	✓
Q4b	... régulièrement, c'est-à-dire une fois par semaine ou plus	Q4b	Idem	Q3b	Idem	--	✓
				Q4	Selon vous, est-ce que le cannabis peut créer une dépendance chez certaines personnes ?		
Q5	Selon vous, quel est le pourcentage de personnes de votre âge, au Québec, qui consomment du cannabis (à l'occasion ou régulièrement) ?	Q5	Idem	Q5	Idem	--	✓
Q6	Selon vous, parmi les personnes de votre entourage (amis, connaissances, collègues et membres de votre famille), combien consomment du cannabis (à l'occasion ou régulièrement) ?			Q6	Idem		✓

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Q7	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris place comme passager dans un véhicule motorisé (p. ex. voiture, moto, motoneige, bateau à moteur ou véhicule tout-terrain) conduit par une personne qui avait consommé du cannabis dans les deux heures précédant la conduite ?	Q6	Idem	Q7	Idem	--	✓
Section 2 – Consommation de cannabis							
Q8	Au cours de votre vie, avez-vous déjà consommé du cannabis ?	Q7	Idem	Q8	Idem	--	✓
Q9a	Quel âge aviez-vous lorsque vous avez consommé du cannabis pour la première fois ?	Q8a	Idem	Q9a	Idem	--	✓
Q9b	Pouvez-vous alors indiquer dans quelle catégorie d'âge vous vous trouviez lorsque vous avez consommé du cannabis pour la première fois ?	Q8b	Idem	Q9b	Idem	Modification des catégories de choix de réponses.	± Cette question est utilisée pour compléter l'information colligée à la question précédente. La comparabilité dépend donc des catégories d'analyse choisies pour l'âge d'initiation à la consommation de cannabis.
	... Moins de 12 ans	... Moins de 15 ans		... Moins de 12 ans			
	... 12 ans à 15 ans	... 15 ans à 17 ans		... 12 ans à 15 ans			
	... 16 ans à 19 ans	... 18 ans à 20 ans		... 16 ans à 17 ans			
	... 20 ans à 24 ans	... 21 ans à 24 ans		... 18 ans à 20 ans			
	... 25 ans à 29 ans	... 25 ans à 29 ans		... 21 ans à 24 ans			
	... 30 ans à 34 ans	... 30 ans à 34 ans		... 25 ans à 29 ans			
	... 35 ans et plus	... 35 ans et plus		... 30 ans à 34 ans			
				... 35 ans et plus			
Q10	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis ?	Q9	Idem	Q10	Idem	--	✓

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Q11	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis?	Q10	Idem	Q11	Idem	--	✓
		Q11	Avez-vous consommé du cannabis pour la première fois après sa légalisation au Canada (le 17 octobre 2018)?				
		Q12	Depuis la légalisation du cannabis au Canada (depuis le 17 octobre 2018), diriez-vous que votre consommation de cannabis...? ... a augmenté ... a diminué ... est restée la même				
				Q12	Maintenant qu'un plus grand nombre de succursales de la SQDC sont ouvertes à travers la province, avez-vous été plus porté(e) à consommer du cannabis ou à en consommer davantage au cours des 12 derniers mois?		

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
				Q13a	Maintenant que de nouveaux produits de cannabis sont disponibles chez des détaillants officiels tels que la SQDC, avez-vous été plus porté(e), au cours des 12 derniers mois, à... ... consommer du cannabis ou à en consommer davantage ?		
				Q13b	... consommer différents types de produits de cannabis ?		
Q12a	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les méthodes suivantes pour consommer du cannabis ?... ... Vous l'avez fumé dans un joint, une pipe à eau, une pipe ou un cigare	Q13a	Idem	Q14a	Idem	--	✓
Q12b	... Vous l'avez inhalé par « dabbing » ce qui inclut l'inhalation au couteau, à l'aiguille ou au clou chaud	Q13b	Idem	Q14b	Idem	--	✓
Q12c	... Vous l'avez vaporisé ou vapoté (p. ex. avec un vaporisateur, un vaporisateur stylo ou une cigarette électronique, etc.)	Q13c	... Vous l'avez inhalé sous forme de e-liquide par vapotage (p. ex. avec une cigarette électronique)	Q14c	Idem	En 2019 et 2021, la méthode par vapotage a été isolée de celle par vaporisation.	± Il est acceptable de comparer ces informations si, en 2019 ou 2021, les réponses aux deux questions sont regroupées afin de correspondre à la question de 2018.
		Q13d	... Vous l'avez inhalé par vaporisation (p. ex. avec un vaporisateur stationnaire ou portatif)	Q14d	Idem		
Q12d	... Vous l'avez mangé dans un produit alimentaire (p. ex. brownies, gâteaux, biscuits, bonbons, etc.)	Q13e	Idem	Q14e	Idem	--	✓

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Q12e	... Vous l'avez bu (thé, boisson gazeuse, alcool ou autres boissons)	Q13f	Idem	Q14f	Idem	--	✓
		Q13g	... Vous l'avez ingéré dans une pilule, une gélule ou une capsule	Q14g	Idem	--	✓
		Q13h	... Vous l'avez consommé sous forme de gouttes orales ou à l'aide d'un atomiseur oral (spray, poche-pouche)	Q14h	Idem	--	✓
Q12f	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé une autre méthode que celles mentionnées précédemment pour consommer du cannabis ?	Q13i	Idem	Q14i	Idem	--	✗ Comme la liste des méthodes de consommation diffère entre 2018 et 2019 ou 2021, l'information relative aux autres méthodes n'est pas comparable entre 2018 et les éditions suivantes.
Q13a	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé les formes de cannabis suivantes ?... ... Cocottes, buds, fleurs ou feuilles séchées	Q14a	Idem ... Fleurs ou feuilles séchées, cocottes, buds	Q15a	Idem	L'ordre des éléments de l'énoncé a été modifié en 2019.	✓ Aucun enjeu de comparabilité, car la compréhension des répondants devait être la même.
Q13b	... Haschich ou skuff (kif ou pollen)	Q14b	Idem	Q15b	Idem	--	✓
Q13c	... Concentré liquide (p. ex. huile de cannabis ou de haschich, cartouche d'huile, vaporisateur stylo jetable, etc.)	Q14c	... Extrait ou concentré liquide (p. ex. huile ou extrait de cannabis ou de haschich tel que rosin ou distillat, cartouche d'huile, vaporisateur stylo jetable)	Q15c	Idem	L'énoncé et les exemples cités ont été modifiés en 2019.	✓ La comparaison entre 2018, 2019 et 2021 est faisable. Il est recommandé de préciser que la désignation de certaines formes a sensiblement varié.
Q13d	... Concentré solide (p. ex. dabs, shatter, budder, wax, etc.) excluant le haschich	Q14d	... Extrait ou concentré solide, à l'exception du haschich (p. ex. dabs, shatter, budder, wax)	Q15d	Idem	L'énoncé et les exemples cités ont été modifiés en 2019.	✓ La comparaison entre 2018, 2019 et 2021 est faisable. Il est recommandé de préciser que la désignation de certaines formes a sensiblement varié.

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Q13e	... Produits alimentaires ou boissons			Q15e	... Produits alimentaires	En 2021, la forme de boisson été isolée de celle des produits alimentaires.	± Il est acceptable de comparer ces informations si, en 2019 ou 2021, les réponses aux deux questions sont regroupées afin de correspondre à la question de 2018.
				Q15f	... Boissons		
Q13f	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis sous une autre forme que celles mentionnées précédemment ?	Q14e	Idem	Q15g	Idem	--	× Comme la liste des formes consommées diffère entre 2018, 2019 et 2021, l'information relative aux autres formes n'est pas comparable.
Q14a	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis sous forme de cocottes, buds, fleurs ou feuilles séchées ?	Q15a	(...) du cannabis sous forme de fleurs ou feuilles séchées, cocottes, buds ?	Q16a	Idem	L'ordre des éléments de l'énoncé a été modifié.	✓ Aucun enjeu de comparabilité, car la compréhension des répondants devait être la même.
Q15a	Au cours des 12 derniers mois, durant les jours où vous avez consommé des cocottes, buds, fleurs ou feuilles séchées, quelle quantité avez-vous consommée, en moyenne, dans une journée ?						
Q14b	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis sous forme de haschich ou skuff ?	Q15b	Idem	Q16b	Idem	--	✓
Q15b	Au cours des 12 derniers mois, durant les jours où vous avez consommé du haschich ou skuff, quelle quantité avez-vous consommée, en moyenne, dans une journée ?						

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Q14c	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis sous forme de concentré liquide ?	Q15c	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis sous forme d'extrait ou de concentré liquide (p. ex. huile ou extrait de cannabis ou de haschich tel que rosin ou distillat, cartouche d'huile, vaporisateur stylo jetable) ?	Q16c	Idem	L'énoncé et les exemples cités ont été modifiés.	✓ La comparaison entre 2018, 2019 et 2021 est faisable. Il est recommandé de préciser que la désignation de certaines formes a sensiblement varié.
Q15c	Au cours des 12 derniers mois, durant les jours où vous avez consommé du concentré liquide, quelle quantité avez-vous consommée, en moyenne, dans une journée ?						
Q14d	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis sous forme de concentré solide excluant le haschich ?	Q15d	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis sous forme d'extrait ou de concentré solide excluant le haschich (p. ex. dabs, shatter, budder, wax) ?	Q16d	Idem	L'énoncé et les exemples cités ont été modifiés.	✓ La comparaison entre 2018, 2019 et 2021 est faisable. Il est recommandé de préciser que la désignation de certaines formes a sensiblement varié.
Q15d	Au cours des 12 derniers mois, durant les jours où vous avez consommé du concentré solide excluant le haschich, quelle quantité avez-vous consommée, en moyenne, dans une journée ?						
		Q15e	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous mangé un produit alimentaire contenant du cannabis ?	Q16e	Idem	La question filtre permettant d'arriver à cette question a été modifiée. En 2019, il s'agissait de la question sur les méthodes et en 2021, de celle sur les formes.	✗ Non comparable en raison de la trop grande différence entre les questions filtres et des interprétations possibles des répondants à ces questions.
				Q16f	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé une boisson contenant du cannabis ?		

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
				Q17a	Globalement, est-ce que la pandémie de COVID-19 a affecté votre consommation de cannabis ?		
				Q17	De quelle façon la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté votre consommation de cannabis ? Votre consommation... .. a augmenté en raison de la pandémie de COVID-19 ... a diminué en raison de la pandémie de COVID-19		
		Q16	Au cours des 12 derniers mois, qu'avez-vous principalement consommé ?	Q18	Idem	--	✓
Q16	Au cours des 12 derniers mois, où vous êtes-vous procuré le cannabis que vous avez consommé ? ... Il a été cultivé par moi ou pour moi ... Au près d'un tiers, par exemple un membre de ma famille, un ami ou une connaissance ... Directement, auprès d'un producteur autorisé de Santé Canada ... Au près d'un dispensaire ou d'un club compassion ... Au près d'un fournisseur illégal (revendeur ou marché noir, en ligne ou en personne) ... Autre, veuillez préciser	Q17	Idem ... Au près de la Société québécoise du cannabis (SQDC), en ligne ou en boutique ... Au près d'un détaillant officiel d'une autre province que le Québec	Q19	Idem	Certains choix de réponses ont été ajoutés pour représenter les sources d'approvisionnement disponibles dès 2019.	<p>✓ La question générale et les choix de réponses similaires sont comparables.</p> <p>✗ Les choix de réponses ajoutés ne sont pas comparables, car ils sont absents du questionnaire de 2018. L'information relative aux autres sources d'approvisionnement n'est pas comparable, car la liste des sources diffère entre 2018 et 2019 ou 2021.</p>

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Q17	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence vous êtes-vous procuré du cannabis auprès d'une source en ligne (Internet) autre qu'un producteur autorisé de Santé Canada ?						
		Q18	Depuis la légalisation du cannabis au Canada (le 17 octobre 2018), quel pourcentage du cannabis que vous avez acheté provenait de la SQDC ?	Q20	Au cours des 12 derniers mois, quel pourcentage du cannabis que vous avez acheté provenait de la SQDC ?	La période de référence de la question a été modifiée entre 2019 et 2021. Le filtre du questionnaire amenant à la question a été modifié entre 2019 et 2021.	✗ Non comparable en raison des différentes périodes de référence et du changement d'âge légal pour l'achat, qui a entraîné des modifications de filtres.
		Q19a	Depuis la légalisation, pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas acheté tout le cannabis ou une partie de celui-ci à la SQDC ? ... Le prix	Q21a	Au cours des 12 derniers mois, pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas acheté tout le cannabis ou une partie de celui-ci à la SQDC ? ... Le prix	La période de référence de la question a été modifiée entre 2019 et 2021. Le filtre du questionnaire amenant à la question a été modifié entre 2019 et 2022.	✗ Non comparable en raison des différentes périodes de référence et du changement d'âge légal pour l'achat, qui a entraîné des modifications de filtres.
		Q19b	... Les problèmes d'approvisionnement de la SQDC				
		Q19c	... L'absence de produits contenant la teneur en THC et/ou en CBD désirée	Q21b	Idem	La période de référence de la question a été modifiée entre 2019 et 2021. Le filtre du questionnaire amenant à la question a été modifié entre 2019 et 2021.	✗ Non comparable en raison des différentes périodes de référence et du changement d'âge légal pour l'achat, qui a entraîné des modifications de filtres.
		Q19d	... L'absence de produits vendus sous forme de concentrés, de produits comestibles ou à boire, etc.	Q21c	... L'absence de produits vendus sous la forme désirée, p.ex. produits comestibles	La période de référence et le libellé de la question ont été modifiés entre 2019 et 2021. Le filtre du questionnaire amenant à la question a été modifié entre 2019 et 2021.	✗ Non comparable en raison des différentes périodes de référence et du changement d'âge légal pour l'achat, qui a entraîné des modifications de filtres. La modification du libellé de la question n'est pas considérée comme majeure, car la compréhension des répondants devait être la même.

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
		Q19e	... La mauvaise qualité des produits vendus (p. ex. trop secs, poids moindre que celui affiché sur le contenant)				
		Q19f	... Ne pas laisser de trace de mon achat ou être identifié comme un consommateur	Q21d	Idem	La période de référence de la question a été modifiée entre 2019 et 2021. Le filtre du questionnaire amenant à la question a été modifié entre 2019 et 2021.	✗ Non comparable en raison des différentes périodes de référence et du changement d'âge légal pour l'achat, qui a entraîné des modifications de filtres.
		Q19g	... La difficulté d'accès (p. ex. heures d'ouverture, temps d'attente, boutique trop éloignée, pas d'accès à Internet)	Q21e	Idem	La période de référence de la question a été modifiée entre 2019 et 2021. Le filtre du questionnaire amenant à la question a été modifié entre 2019 et 2021.	✗ Non comparable en raison des différentes périodes de référence et du changement d'âge légal pour l'achat, qui a entraîné des modifications de filtres.
		Q19h	... Le délai avant d'obtenir du cannabis (p. ex. temps de livraison)				
		Q19j	Existe-t-il d'autres raisons pour lesquelles vous n'avez pas acheté tout le cannabis ou une partie de celui-ci à la SQDC ?	Q21f	Idem	La période de référence de la question a été modifiée entre 2019 et 2021.	✗ Non comparable en raison des différentes périodes de référence et du changement d'âge légal pour l'achat, qui a entraîné des modifications de filtres. Comme la liste des raisons diffère entre 2019 et 2021, l'information relative aux autres raisons n'est pas comparable.
		Q20	Lors de votre plus récent achat de cannabis auprès d'un fournisseur illégal, quelle forme de cannabis avez-vous principalement achetée ?	Q22a	Idem	En 2021, les formes de produits alimentaires et de boissons ont été ajoutées à la liste des choix de réponse.	± Les choix de réponses ajoutés ne sont pas comparables, car ils sont absents du questionnaire de 2019. Comme la liste des formes consommées diffère entre 2019 et 2021, l'information relative aux autres formes n'est pas comparable.

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
		Q21	Quelle quantité de ce produit avez-vous achetée ?	Q22c	Quelle quantité, en grammes, avez-vous achetée pour ce montant ?	En 2021, seule l'information relative aux achats de fleurs ou feuilles séchées, de cocottes ou de buds a été colligée. La réponse devait être donnée en gramme uniquement.	± La comparaison entre 2019 et 2021 est faisable lorsque seules les informations relatives aux achats de fleurs ou feuilles séchées, de cocottes ou de buds sont considérées et que les réponses sont converties dans la même unité.
		Q22	Quel montant (\$) avez-vous payé pour cet achat ?	Q22b	Quel montant (\$) avez-vous payé pour cet achat de fleurs ou feuilles séchées, de cocottes ou de buds ?	En 2021, seule l'information relative aux achats de fleurs ou feuilles séchées, de cocottes ou de buds a été colligée.	± La comparaison entre 2019 et 2021 est faisable lorsque seules les informations relatives aux achats de fleurs ou feuilles séchées, de cocottes ou de buds sont considérées.
Q18a	Pour quelle(s) raison(s) avez-vous consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois?... ... Pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes	Q23a	Idem	Q24	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes ?	En 2021, un filtre a été ajouté en fonction de la réponse à la question Q23. La forme sous laquelle la question a été posée a changé.	± La comparaison est faisable lorsque le même dénominateur est considéré. Le fait qu'en 2019, la liste des raisons commençait par l'énoncé sur les problèmes de santé milite en faveur de la comparabilité, et ce même si la formulation de la question a dû être quelque peu modifiée. Il est recommandé de préciser que la forme de la question a sensiblement varié.
Q18b	... Pour relaxer ou vous détendre	Q23b	Idem			--	✓
Q18c	... Pour expérimenter ou voir ce que ça fait	Q23c	Idem			--	✓
Q18d	... Pour vous sentir « buzzé » ou pour sentir un « high »	Q23d	Idem			--	✓
Q18e	... Pour vous aider avec votre sommeil	Q23e	Idem			--	✓
Q18f	... Pour vous aider avec vos sentiments ou vos émotions	Q23f	Idem			--	✓

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Q18g	... Pour diminuer ou augmenter l'effet d'une autre drogue	Q23g	Idem			--	✓
Q18h	... Parce que vous en aviez besoin ou vous êtes dépendant	Q23h	Idem			--	✓
		Q23i	... Pour le plaisir				
		Q23j	... Pour passer du bon temps entre amis, pour socialiser				
Q18i	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis pour une autre raison que celles mentionnées précédemment ?	Q23k	Idem			--	✗ L'information relative aux autres raisons de consommation n'est pas comparable entre 2018 et 2019, car la liste des raisons énumérées diffère.
				Q23	Quelle a été la principale raison de votre consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois ?		
Q19	Vous avez mentionné avoir utilisé du cannabis au cours des 12 derniers mois pour traiter un problème de santé ou soulager des symptômes, avez-vous un document médical d'un médecin vous autorisant à consommer du cannabis ?	Q24	Idem	Q25	Au cours des 12 derniers mois, aviez-vous un document médical d'un médecin vous autorisant à consommer du cannabis ?	En 2021, cette question a été posée à tous les répondants qui avaient consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, alors qu'en 2018 et 2019, elle a été posée uniquement à ceux ayant déclaré avoir consommé pour des problèmes de santé.	± La comparaison est faisable lorsque le même dénominateur est considéré.

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Q20	<p>Pour quel(s) problème(s) de santé ou symptôme(s) avez-vous consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ?</p> <p>... Douleur chronique (arthrite, maux de dos ou migraine)</p> <p>... Nausées ou vomissements</p> <p>... Manque d'appétit ou perte de poids</p> <p>... Dépression</p> <p>... Sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique ou traumatisme médullaire</p> <p>... Épilepsie</p> <p>... Anxiété ou nervosité</p> <p>... Glaucome</p> <p>... Troubles du sommeil</p> <p>... Syndrome de stress post-traumatique</p> <p>... Toxicomanie ou sevrage pour une autre substance</p> <p>... Autre, veuillez préciser</p>	Q25	Idem	Q26	Idem	--	<p>✓ La comparaison est faisable même si le filtre menant aux questions sur la consommation pour des problèmes de santé a été modifié en 2021, car le dénominateur reste le même.</p>

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Q21	<p>Au cours des 12 derniers mois, à quel(s) endroit(s) avez-vous consommé du cannabis ?</p> <p>... À l'intérieur ou à l'extérieur d'une résidence privée</p> <p>... À l'occasion d'un concert, d'un événement sportif, d'un festival, etc.</p> <p>... À l'intérieur ou à l'extérieur d'un bar ou d'un restaurant</p> <p>... À l'intérieur ou à l'extérieur d'un établissement scolaire secondaire, collégial ou universitaire</p> <p>... À l'intérieur ou à l'extérieur de votre lieu de travail</p> <p>... À l'intérieur d'une voiture</p> <p>... Dans un lieu public extérieur (rue, parc, ruelle, etc.)</p> <p>... Autre, veuillez préciser</p>	Q26	<p>Idem</p> <p>... À l'intérieur d'une résidence privée</p> <p>... À l'extérieur d'une résidence privée comme dans la cour ou sur le balcon</p> <p>... À l'occasion d'un concert, d'un événement sportif, d'un festival, etc.</p> <p>... À l'intérieur ou à l'extérieur d'un bar ou d'un restaurant</p> <p>... À l'intérieur ou à l'extérieur d'un établissement scolaire secondaire, collégial ou universitaire</p> <p>... À l'intérieur ou à l'extérieur de votre lieu de travail</p> <p>... À l'intérieur d'une voiture</p> <p>... Dans un lieu public extérieur (rue, parc, ruelle, etc.)</p> <p>... Dans la nature (en forêt, en camping, à la pêche, etc.)</p> <p>... Autre, veuillez préciser</p>	Q27	Idem	<p>Le choix de réponse « à l'intérieur ou à l'extérieur d'une résidence privée » présent en 2018 a été séparé en deux énoncés en 2019 et des exemples ont été ajoutés pour le choix « à l'extérieur d'une résidence privée ».</p> <p>En 2019, un nouveau choix de réponse a été ajouté à la liste, soit « dans la nature (en forêt, en camping, à la pêche, etc.) ».</p> <p>En 2021, on a ajouté des consignes précisant les choix à sélectionner en cas de travail à domicile.</p>	<p>± Il est acceptable de comparer l'information si, en 2019 ou 2021, les réponses aux deux énoncés sont regroupées afin de correspondre à l'énoncé de 2018.</p> <p>✓ Les lieux dont la désignation est semblable en 2018, 2019 et 2021 sont comparables.</p> <p>✗ L'information relative aux autres lieux de consommation n'est pas comparable, car la liste des lieux énumérés diffère entre 2018, 2019 et 2021.</p> <p>✓ L'ajout de consignes n'entraîne pas de limite à la comparabilité.</p>

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Q22	Au cours des 12 derniers mois, avec qui avez-vous consommé du cannabis ? ... Vous avez consommé seul ... Époux ou épouse ou conjoint ou conjointe ... Membre(s) de la famille ... Ami(s) ... Collègue(s) ... Étranger(s) ... Revendeur(s) ... Autre, veuillez préciser	Q27	Idem	Q28	Idem	--	✓
Q23	Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous conduit un véhicule motorisé (p. ex. voiture, moto, motoneige, bateau à moteur ou véhicule tout-terrain (VTT)) dans les deux heures suivant la consommation de cannabis ?	Q28	Idem	Q29	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous conduit un véhicule motorisé (p. ex. voiture, moto, motoneige, bateau à moteur ou véhicule tout-terrain (VTT)) dans les deux heures suivant la consommation de cannabis ?	Les choix de réponses de 2018 et 2019 étaient « Jamais », « 1 fois », « 2 fois », « 3 fois ou plus » et ont été remplacés en 2021 pour « Jamais », « Moins d'une fois par mois », « Chaque mois », « Chaque semaine », « Tous les jours ou presque tous les jours », « Ne s'applique pas, ne conduit pas ».	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La comparaison est faisable entre 2018 et 2019. ✗ La comparaison n'est pas possible avec 2021 en raison des trop grandes différences entre les choix de réponse.
				Q30	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis juste avant ou pendant votre journée de travail ou d'étude (sur place ou à distance) ?		
				Q31	Présentement, diriez-vous que cela arrive plus souvent, aussi souvent ou moins souvent qu'avant le début de la pandémie de COVID-19 ?		

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Section 3 – Effets de la consommation de cannabis							
Q24a	Au cours des 12 derniers mois, quel effet votre consommation de cannabis a-t-elle eu sur ... Vos amitiés ou votre vie sociale	Q29a	Idem			--	✓
Q24b	... Votre santé physique	Q29b	Idem			--	✓
Q24c	... Votre mobilité physique	Q29c	Idem			--	✓
Q24d	... Votre santé mentale	Q29d	Idem			--	✓
Q24e	... Votre vie de famille ou de couple	Q29e	Idem			--	✓
Q24f	... Votre travail ou vos études	Q29f	Idem			--	✓
Q24g	... Votre qualité de vie	Q29g	Votre qualité de vie			--	✓
Q25- Q30	Outil ASSIST	Q30- Q35	Idem	Q32- Q37	Idem	--	✓
				Q38	Actuellement, à quelle fréquence avez-vous l'impression que les autres vous jugent négativement parce que vous consommez du cannabis ?		
Section 4 – Consommation d'autres substances que le cannabis							
Q34	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé des boissons alcoolisées ?	Q36	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé des boissons alcoolisées ?	Q39	Idem	La question de 2018 a été déplacée plus en amont dans le questionnaire de 2019.	✓ Aucun enjeu de comparabilité.

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Q31a	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé les substances suivantes en combinaison avec le cannabis (c'est-à-dire au même moment que celui-ci)? ... Alcool	Q37a	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé les substances suivantes en combinaison avec le cannabis (c'est-à-dire au même moment que celui-ci)? ... Alcool	Q40a	Idem	En 2019 et 2021, seuls les consommateurs de cannabis ayant dit avoir consommé de l'alcool à la question précédente se sont fait poser la question sur la consommation concomitante d'alcool et de cannabis. En 2018, tous les consommateurs de cannabis se sont fait poser cette question.	± L'information peut être comparée entre 2018, 2019 et 2021 si un recodage des données de 2018 est fait afin d'avoir le même dénominateur, soit seulement les consommateurs de cannabis qui ont consommé de l'alcool au cours des 12 derniers mois.
Q31b	... Tabac ou cigarette électronique (mêlé ou non au cannabis)	Q37b	... Tabac ou nicotine sous toutes ses formes (fumé ou dans une cigarette électronique, mêlé ou non au cannabis)	Q40b	Idem	L'énoncé et les exemples cités ont été modifiés.	✓ La comparaison entre 2018 et 2019 ou 2021 est faisable dans la mesure où les exemples font référence aux mêmes types de produits.
Q31c	... Analgésiques ou opioïdes sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., oxycodone, Dilaudid ^{MD} , morphine, Demerol, Fentanyl, Tylenol avec codéine n°3, etc.)	Q37c	... Opiaçés ou opioïdes sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., oxycodone, Dilaudid ^{MD} , morphine, Demerol, Fentanyl, médicaments contenant de la codéine)	Q40c	Idem	L'énoncé et les exemples cités ont été modifiés.	✗ Non comparable entre 2018 et 2019 ou 2021, car les termes sont trop différents.
Q31d	... Stimulants sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., Ritalin ^{MD} , Concerta ^{MD} , Adderall ^{MD} , Dexedrine, etc.)	Q37d	... Stimulants sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., Ritalin ^{MD} , Concerta ^{MD} , Adderall ^{MD} , Dexedrine)	Q40d	Idem	--	✓
Q31e	... Sédatifs ou tranquillisants sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., diazépam, lorazépam, Valium ^{MD} , Ativan ^{MD} , alprazolam, Xanax, clonazépam, Rivotril ^{MD} , etc.)	Q37e	... Sédatifs ou tranquillisants sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., diazépam, lorazépam, Valium ^{MD} , Ativan ^{MD} , alprazolam, Xanax, clonazépam, Rivotril ^{MD})	Q40e	Idem	--	✓

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Q31f	... Médicament en vente libre de types antihistaminique, antitussif, décongestionnant ou antiémétique (p. ex. Graval ^{MD} , Bénadryl ^{MD} , Dorm-aide ^{MD} , Sleep-EZE ^{MD} , sirop DM, Sudafed ^{MD} , Triatec-8 ^{MD} , Calmylin ^{MD} avec codéine, etc.)	Q37f	... Médicament de type antihistaminique, antitussif, décongestionnant ou anti-nauséeux (prescrit ou non pour vous) (p. ex. Gravo ^{MD} , Bénadryl ^{MD} , Dorm-alde ^{MD} , Sleep-EZE ^{MD} , sirop DM, Sudafed ^{MD})	Q40f	Idem	L'énoncé et les exemples cités ont été modifiés.	± La comparaison entre 2018 et 2019 ou 2021 est faisable. Il est recommandé de préciser que l'énoncé a sensiblement varié.
Q31g	... Autre drogue ou substance illicite	Q37g	... Autre drogue ou substance illicite	Q40g	Idem	--	✓
Q32	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé des cannabinoïdes synthétiques, c'est-à-dire des produits comme le Spice, le K2 ou le Yucatan Fire ?			Q41	Idem	Des exemples supplémentaires ont été fournis entre parenthèses ou en infobulle afin de référer aux noms des nouveaux produits en vente en 2021. En 2018, la question a été posée à tous les répondants alors qu'en 2021 elle a été posée uniquement aux répondants ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois.	× L'ajout de la consigne ne limite pas la comparabilité. La comparabilité pourrait être faite si le même dénominateur était considéré, mais conceptuellement il est faux d'utiliser les répondants ayant consommé au cours des 12 derniers mois pour cette question.
Q33	Au cours des 12 derniers mois, est-ce que vous avez bu un verre de bière, de vin, de spiritueux ou de toute autre boisson alcoolisée ?						
Q35	Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous bu <5 pour les hommes ; 4 pour les femmes> verres d'alcool ou plus à une même occasion ?						

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Section 5 – Santé générale et santé mentale							
Q36	En général, diriez-vous que votre santé est... ?	Q38	Idem	Q42	Idem	--	✓
Q37	Quel sentiment éprouvez-vous présentement à l'égard de votre vie en général sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « Très insatisfait » et 10 signifie « Très satisfait » ?	Q38a	Idem	Q43	Idem	--	✓
Q38	En général, diriez-vous que votre santé mentale est... ?	Q38b	Idem	Q44	Idem	--	✓
Q39- Q44	Échelle de détresse psychologique de Kessler (K6)	Q39- Q44	Idem	Q45- Q50	Idem	--	✓
				Q51	Selon vous, ces sentiments du dernier mois sont-ils complètement, partiellement ou pas du tout reliés à la pandémie de COVID-19 ?		
				Q52a	Au cours des 12 derniers mois et dans le contexte de la pandémie de COVID-19, quel a été votre niveau d'inquiétude à propos des éléments suivants ? ... Votre situation financière		
				Q52b	... Votre propre santé		
				Q52c	Au cours des 12 derniers mois et dans le contexte de la pandémie de COVID-19, quel a été votre niveau d'inquiétude à propos de la santé d'un(e) de vos proches ?		

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
				Q52d	Au cours des 12 derniers mois et dans le contexte de la pandémie de COVID-19, quel a été votre niveau d'inquiétude à propos du maintien de votre emploi ou de vos études ?		
				Q52e	Au cours des 12 derniers mois et dans le contexte de la pandémie de COVID-19, quel a été votre niveau d'inquiétude à propos de votre capacité à concilier la garde des enfants, leur enseignement et le travail ?		
				Q53a	Au cours des 12 derniers mois et dans le contexte de la pandémie de COVID-19, à quelle fréquence avez-vous éprouvé les sentiments suivants ? ... Avoir l'impression de manquer de compagnie		
				Q53b	... Se sentir laissé(e) de côté (exclu(e))		
				Q53c	... Se sentir isolé(e) des autres		

Section 6 – Profil des répondants

Q45a	Êtes-vous né(e) au Canada ?	Q45a	Idem	Q54a	Idem	--	✓
Q45b	Depuis combien d'années vivez-vous au Canada ?	Q45b	Idem	Q54b	Idem	--	✓
Q46	Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison ?	Q46	Idem	Q55	Idem	--	✓

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Q47	En vous incluant, combien de personnes habitent dans votre foyer (ménage)?	Q47	Idem	Q56	Idem	--	✓
Q48	Quel type de situation correspond le mieux à la composition actuelle de votre foyer (ménage)?	Q48	Idem	Q57	Idem	--	✓
Q49	Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété?	Q49	Idem	Q58	Idem	--	✓
Q50	Au cours des 12 derniers mois, quelle était votre occupation principale?	Q50	Idem	Q59	Idem	--	✓
				Q60	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous travaillé, peu importe le nombre d'heures, comme salarié(e) ou à votre compte?		
				Q61	Au cours des 12 derniers mois, comment la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté votre situation d'emploi ou de travail? ... J'ai perdu mon emploi		
				Q61b	... J'ai fermé mon entreprise temporairement ou définitivement		
				Q61c	... J'ai connu une période de perte d'emploi ou de mise à pied temporaire		
				Q61d	... Mes heures de travail ont été réduites		
				Q61e	... Mes heures de travail ont été augmentées		

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
				Q61f	... J'ai été affecté(e) à d'autres tâches que celles que j'effectue habituellement dans le cadre de mon travail		
				Q61g	... J'ai été absent(e) de mon travail pour d'autres raisons liées à la COVID-19 (p. ex. sécurité personnelle ; diagnostic reçu par moi ou un membre de la famille ; isolement après un voyage ; garde d'enfants en raison du confinement)		
				Q61h	... J'ai dû faire une partie ou l'ensemble de mon travail à domicile (à cause de la COVID-19)		
				Q61i	... Je n'ai pas pu commencer un nouveau travail (entrée en fonction retardée)		
				Q61j	... Ma situation d'emploi a changé d'une autre manière à cause de la pandémie de COVID-19 (ne pas tenir compte de la modification des règles sanitaires)		

Tableau A3 (suite)

Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019 et de l'EQC 2021 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		EQC 2021		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question	N°	Question		
Q51- Q52d	Pour les 12 derniers mois, quel a été le revenu total approximatif de tous les membres du ménage provenant de toutes les sources, avant impôt et autres retenues ?	Q51- Q52d	Idem	Q62- Q62d	Idem	--	✓
Q53 a-b	Votre code postal est-il bien le ... ?	Q53 a-b	Idem	Q63 a-b	Idem	--	✓

- ✓ Comparaison faisable.
- ± Comparaison faisable sous certaines conditions.
- × Comparaison non faisable.
- Aucune modification entre les éditions de l'EQC.
- Question non posée dans une édition de l'EQC.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2021.

L'Enquête québécoise sur le cannabis (EQC) de 2021 a été menée entre février et juin 2021, et porte sur la consommation de cannabis et les comportements qui y sont associés ainsi que sur les perceptions à l'égard de cette substance. Le présent rapport analyse divers indicateurs concernant la prévalence et la fréquence de consommation, les types de produits consommés, certaines habitudes de consommation à risque et les sources d'approvisionnement. Les perceptions des Québécois entourant la consommation de cannabis sont également décrites.

La population visée par l'enquête est celle des Québécois de 15 ans et plus. Les personnes résidant dans les régions des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nunavik ne sont toutefois pas visées par l'enquête, ni celles vivant dans un ménage collectif institutionnel. Au total, 14 034 personnes ont participé à l'EQC 2021.

« La statistique au
service de la société :
la référence au Québec »

statistique.quebec.ca